



Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl

www.uvcw.be



09/02/2017

14/02/2017

JOURNÉE D'ÉTUDE

Evolution de la réglementation PEB et des contrôles



Wallonie

Evolution de la réglementation PEB et des contrôles

A partir du 1er janvier 2017, toutes les unités PEB à construire, à l'exception des unités industrielles, doivent respecter un critère de consommation d'énergie primaire Ew. Ce nouvel indicateur entraîne une augmentation des exigences pour les destinations qui n'étaient pas encore visées par un tel critère et modifie le contrôle à opérer des déclarations PEB initiales.

Les nouveautés portent également sur le renforcement de l'isolation des parois. Par ailleurs, l'affichage du certificat PEB bâtiment public devrait voir sa mise en œuvre aboutir en 2017.

Prendre connaissance des évolutions et comprendre ces changements est indispensable pour permettre aux décideurs et agents communaux d'agir de manière efficace.

L'Union des Villes et Communes de Wallonie vous propose, en collaboration avec la Wallonie, de faire le point sur l'évolution de la législation sur la performance énergétique des bâtiments lors d'une après-midi d'étude. Au cours de celle-ci, vous seront présentées les évolutions actuelles et à venir. Nous tenterons également d'apporter des réponses aux questions pratiques liées à l'application de la réglementation.

Evolution de la réglementation PEB et des contrôles

13h00	Accueil
13h30	<p>Les changements au 1er janvier 2017 : niveau Ew pour les unités PEB non résidentielles et Uparois <i>Par un représentant de la DGO4, Département de l'Energie et du Bâtiment durable, DGO4, SPW</i></p>
14h20	<p>Les contrôles PEB : où en est-on sur le territoire wallon ? Mise au point sur l'utilisation de la base de données PEB. <i>Par un représentant de la DGO4, Département de l'Energie et du Bâtiment durable, DGO4, SPW</i></p>
14h50	Questions - réponses
15h05	Pause café
15h20	<p>Contrôle PEB : que regarder? Focus sur les questions les plus fréquentes <i>Par Marianne Duquesne, Conseiller à l'UVCW</i></p>
15h50	<p>Les exigences à venir pour les bâtiments publics: l'affichage du certificat PEB, le renforcement des critères au 1er janvier 2019 <i>Par un représentant du Département de l'Energie et du Bâtiment durable, DGO4, SPW</i></p>
16h15	Questions - réponses
16h30	Conclusion

Modérateur : *Fabienne Surin*, Chargée de formation à l'UVCW



Infos pratiques

Où ? Quand ?

Frameries	09-02-2017	UPHOC avenue des Nouvelles Technologies 59 7080 Frameries
Dison	14-02-2017	le Tremplin rue du Moulin, 30 4820 Dison

Renseignements

Contactez le Service Formation

Trang Phan :

Tél.: 081 24 06 39 | Fax : 081 24 06 93

Site internet : www.uvcw.be

E-mail : formation@uvcw.be

Inscription en ligne uniquement

Avant le 3 février 2017

La participation est gratuite

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE

POUR VOUS INSCRIRE EN LIGNE
www.uvcw.be/formations/1532



En partenariat avec:

